

Plan de transition écologique et sociale

PORTRAIT DONUT

Explications des indicateurs

Cliquer sur l'indicateur pour y accéder directement

ÉCOLOGIQUE - GLOBAL	3
CHANGEMENT CLIMATIQUE	3
1. EMPREINTE CARBONE	3
POLLUTION CHIMIQUE	3
2. PART DES STATIONS DE MESURE NAQUA POUR LESQUELLES L'EXIGENCE CHIFFRÉE DÉFINIE PAR L'ORDONNANCE SUR LA PROTECTION DES EAUX EST DÉPASSÉE	3
COUCHE D'OZONE	4
3. CONCENTRATION OU PRODUCTION DES SUBSTANCES APPAUVRISANT LA COUCHE D'OZONE	4
RESSOURCES NATURELLES	4
4. EMPREINTE MATÉRIELLE	4
5. EMPREINTE HYDRIQUE	4
SOCIAL - GLOBAL	6
ÉCOLOGIQUE - LOCAL	7
QUALITÉ DE L'AIR	7
6. CONCENTRATION DE DIOXYDE D'AZOTE	7
BIODIVERSITÉ	7
7. ESPÈCES MENACÉES OU ÉTEINTES	7
8. OISEAUX NICHEURS	8
EAU DOUCE	8
9. QUALITÉ BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU	8
PROTECTION ET PRÉSERVATION DES SOLS	8
10. PART DE SOL PERMÉABLE	8
SOCIAL - LOCAL	9
ALIMENTATION	9
11. PART DES PERSONNES AYANT RECOURS À DES ŒUVRES CARITATIVES POUR SE NOURRIR	9
ACCÈS À UNE EAU DE QUALITÉ	9
12. PART DES DÉPENSES MENSUELLES ALLOUÉES À L'EAU	9
SANTÉ	9
13. ANNÉES POTENTIELLES DE VIE PERDUES	9
14. PART DES PERSONNES N'ÉVALUANT PAS LA QUALITÉ DE VIE À EPALINGES DE « BONNE » À « TRÈS BONNE »	10
15. PART DES PERSONNES NE S'ESTIMANT PAS EN BONNE SANTÉ	10
EDUCATION	11
16. PART DE LA POPULATION AVEC UN NIVEAU DE FORMATION INSUFFISANT POUR ÊTRE EMPLOYABLE	11

17. TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES CANTONALES DE RÉFÉRENCE DES 8P	11
LOGEMENT	12
18. PART DES MÉNAGES DÉCLARANT AU MOINS UNE NUISANCE MAJEURE DANS LEUR LOGEMENT	12
19. TAUX D'EFFORT RÉSIDENTIEL DES SENIORS VIVANT SEUL-E-ES	12
ACCÈS À L'ÉNERGIE	13
20. PART DU REVENU ALLOUÉ À L'ÉNERGIE DANS LES MÉNAGES DU QUINTILE DE REVENU LE PLUS BAS	13
21. PART DE MÉNAGES LOCATAIRES VIVANT DANS DES BÂTIMENTS DE CLASSES ÉNERGÉTIQUES F ET G	13
COHÉSION SOCIALE	13
22. PART DE LA POPULATION AVEC UN FAIBLE OU MOYEN SENTIMENT D'ATTACHEMENT À LA COMMUNE	13
23. PART DE LA POPULATION ESTIMANT BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN SOCIAL FAIBLE	14
MOBILITÉ	14
24. PART DE LA POPULATION NE VIVANT PAS DANS UNE ZONE DE QUALITÉ DE DESSERTE A OU B	14
SÉCURITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE	15
25. PART DE LA POPULATION TOUCHANT DES SUBSIDES À L'ASSURANCE MALADIE	15
26. TAUX D'AIDE SOCIALE	15
ÉGALITÉ ET ÉQUITÉ SOCIALE	16
27. ÉCART DE TAUX DE CHÔMAGE ENTRE LES PERSONNES ISSUES DE LA MIGRATION ET NON ISSUES DE LA MIGRATION	16
28. DISPARITÉS SALARIALES SELON LE GENRE	16
29. PART DE LA POPULATION DÉCLARANT AVOIR ÉTÉ VICTIME DE DISCRIMINATION AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES	17
EXPRESSION POLITIQUE ET POUVOIR D'AGIR	17
30. PART DE LA POPULATION VAUDOISE AVEC UN SENTIMENT FAIBLE OU MOYEN DE MAÎTRISER SA VIE	17
31. TAUX D'ABSTENTION AUX VOTATIONS ET ÉLECTIONS	18
PAIX ET JUSTICE	18
32. PART DE LA POPULATION TOUCHANT DES SUBSIDES À L'ASSURANCE MALADIE	18
33. NOMBRE DE DÉLITS ENREGISTRÉS PAR 1000 HABITANTS (VOLS PAR EFFRACTION, VOLS, ...)	18

Écologique – global

Changement climatique

1. Empreinte carbone

Objectif

Cet indicateur évalue les pressions générées par les activités humaines sur le changement climatique global. Il comptabilise l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre induites par la consommation du territoire, permettant de visualiser la contribution locale au réchauffement planétaire.

Méthodologie

Les émissions de gaz à effet de serre pour Epalinges sont quantifiées sur la base de l'outil « bilan carbone » du Canton de Vaud. Il recense différentes thématiques allant de la consommation à la mobilité, en passant par les déchets, l'énergie et l'agriculture. Les bases de données utilisées sont issues de différentes statistiques du niveau cantonal ou du niveau national extrapolés pour la commune.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
12.5	2019	1.3	Tonne de CO2 émise par habitant-e (émissions directes + indirectes) en 2019

Source

Bilan carbone de la commune établi sur la base de l'outil du Canton de Vaud

Justification du seuil

Le seuil est défini par les objectifs de réduction fixé par le canton de Vaud au travers de son outil bilan carbone. Il fixe des objectifs de réduction pour 2030 et 2050. Ce chiffre correspond aux émissions résiduelles qui sont considérées comme ne pouvant pas être réduites.

Pollution chimique

2. Part des stations de mesure NAQUA pour lesquelles l'exigence chiffrée définie par l'ordonnance sur la protection des eaux est dépassée

Objectif

Cet indicateur rend compte de la pureté de la ressource en eau potable et de l'équilibre écologique des milieux aquatiques. La concentration de nitrates est un marqueur direct de la pression agricole et des risques de pollution chimique qui pèsent sur le cycle local de l'eau.

Méthodologie

Des analyses chimiques sont effectuées sur des échantillons prélevés dans les 545 stations de mesure du réseau NAQUA (réseau national). Il s'agit donc d'un indicateur mesuré au niveau national.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
16.3	2023	0	%

Source

Office fédéral de l'environnement, 2025

Justification du seuil

Il s'agit de l'exigence de qualité fixée par l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux, 1998) en Suisse. Bien que le seuil de tolérance pour l'eau de boisson soit de 40 mg/l, la valeur de 25 mg/l est l'objectif préventif pour préserver les écosystèmes.

Couche d'ozone

3. Concentration ou production des substances appauvrissant la couche d'ozone

Les impacts sur la couche d'ozone ne sont pas intégrés dans ce portrait donut du fait du manque de données disponibles. Si l'appauvrissement de la couche d'ozone semble stabilisé, il n'y a pas de certitudes sur son évolution durant les prochaines décennies.

Malgré le manque de données, l'indicateur et la dimension sont maintenus dans ce portrait afin de rendre visible cette limite planétaire et de maintenir la vigilance à son égard.

Ressources naturelles

4. Empreinte matérielle

Objectif

Cet indicateur mesure la quantité de matières premières extraites en Suisse ou à l'étranger pour satisfaire la demande finale de biens et de services. Il reflète l'intensité de notre consommation de ressources naturelles (minerais, biomasse, combustibles fossiles) tout au long de la chaîne de production.

Méthodologie

L'indicateur est défini au niveau national. Il tient compte de la consommation de matières premières due à la demande finale intérieure. Cela comprend l'ensemble des matières premières requises pour la fabrication, le transport, l'utilisation et l'élimination des biens et des services consommés en Suisse mais également à l'étranger, toutes les matières premières prélevées dans la nature, sauf l'eau et l'air.

Échelle de l'indicateur : Suisse

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
15.93	2022	7.2	Tonne par habitant

Source

Office fédéral de l'environnement, 2023

Justification du seuil

Sur la base du rapport « A good life for all within planetary boundaries – supplementary information » (O'Neill et al., 2018, p.24)

5. Empreinte hydrique

Objectif

Cet indicateur évalue les pressions générées par les activités humaines sur les ressources mondiales en eaux de surface et souterraines. Il quantifie le volume d'eau douce prélevé et non restitué au milieu naturel tout au long de la chaîne de production des biens consommés.

Méthodologie

L'indicateur est calculé au niveau suisse. Son évaluation repose sur une approche de consommation (empreinte), qui additionne la consommation directe (usage d'eau Suisse) et la consommation indirecte (« eau virtuelle » importée via les biens et services). Le calcul intègre l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement mondiale pour refléter la dépendance réelle aux ressources hydriques extérieures. Le rapport utilisé indique la consommation totale d'eau bleue en Suisse, qui a été divisé par le nombre d'habitant-e-s pour obtenir la valeur en volume d'eau par personne par an.

Échelle de l'indicateur : Suisse

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
112	1996-2005	Indisponible	M ³ / habitant-e / an

Source

WWF (2012)

Justification du seuil

À ce stade, il n'existe pas d'informations ni de données fiables sur la valeur seuil d'eau à ne pas dépasser.

Social – global

Le quadrant social-global examine la responsabilité d'un territoire vis-à-vis du reste du monde. Il vise à déterminer si nos modes de vie, de consommation et nos politiques locales impactent négativement les droits humains et les besoins fondamentaux des populations à l'étranger. Cela se traduit principalement par l'analyse des chaînes d'approvisionnement des produits importés (risques de travail forcé ou de conditions indécentes), mais aussi des politiques publiques ayant des incidences à l'étranger, y compris les politiques de coopération internationale.

Pour quantifier ce quadrant, il faudrait par exemple disposer d'indicateurs sur l'empreinte en termes d'"esclavage moderne" ou sur le respect du travail décent tout au long du cycle de vie des produits consommés sur le territoire communal. Ce quadrant reste à ce jour non quantifié en raison d'une absence de données et d'une méthodologie encore en cours de consolidation au niveau international (notamment via le DEAL). En l'état actuel des connaissances, il est impossible de lier précisément la consommation d'une commune vaudoise (ni même d'un canton ou d'un pays) à des violations sociales spécifiques à l'autre bout du monde.

Malgré ce manque d'indicateurs chiffrés, cette dimension est volontairement maintenue dans le portrait donut, l'objectif étant de rendre visible cet angle mort et de signifier que l'absence de mesure ne signifie pas l'absence d'impact, incitant ainsi à une vigilance notamment dans les politiques d'achat et de solidarité internationale.

Écologique – local

Qualité de l'air

6. Concentration de dioxyde d'azote

Objectif

Cet indicateur évalue la pollution atmosphérique chronique issue principalement des processus de combustion, tels que le trafic routier et les systèmes de chauffage. Il représente un enjeu majeur pour la santé publique et la qualité de l'air respiré sur le territoire.

Méthodologie

Les données sont obtenues par capteurs de concentration du dioxyde d'azote répartis, puis une moyenne annuelle est calculée. La moyenne a été faite entre deux capteurs se situant à Épalinges (l'un au Carrefour des Croisettes et l'autre sur la Route de la Croix-Blanche)

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
16.25	2024	10	µg/m3

Source

Direction générale de l'environnement (DGE) (2024)

Justification du seuil

Le seuil correspond aux lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé (World Health Organization, 2021).

Biodiversité

7. Espèces menacées ou éteintes

Objectif

Cet indicateur mesure la part d'espèces animales et végétales menacées ou éteintes sur le territoire national. Il constitue une représentation directe de l'intégrité de la biosphère et du déclin de la biodiversité face aux activités humaines.

Méthodologie

Le calcul est effectué au moyen du recensement national du nombre d'espèces appartenant aux catégories de menace de l'UICN : « Éteint en Suisse » (RE), « Au bord de l'extinction » (CR), « En danger » (EN) et « Vulnérable » (VU). Le calcul rapporte ce cumul au nombre total d'espèces indigènes évaluées dans les Listes rouges nationales.

Échelle de l'indicateur : Suisse

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
35	2023	1	%

Source

Office fédéral de l'environnement (2023)

Justification de la valeur seuil

Le plafond seuil fixé vise l'arrêt presque total de l'extinction des espèces d'origine humaine (anthropique) : bien qu'un taux d'extinction naturel existe, une valeur supérieure à 1 % indique une instabilité majeure du système terrestre (Centre de compétences en durabilité, Université de Lausanne, 2022).

8. Oiseaux nicheurs

Indicateur à créer

Objectif

Cet indicateur évalue la santé et la diversité des milieux naturels de la commune en suivant la présence des espèces qui s'y reproduisent. Une population d'oiseaux variée est le signe d'un écosystème local de qualité (nourriture, abris, calme) susceptible d'être capable de soutenir l'ensemble de la biodiversité. Cet indicateur figure dans la liste de la plateforme nationale Cercle Indicateurs.

Eau douce

9. Qualité biologique des cours d'eau

Objectif

Cet indicateur évalue la santé globale de l'écosystème fluvial et sa capacité à soutenir la biodiversité. Les macro-invertébrés (larves, insectes, crustacés) sont des bioindicateurs qui intègrent les pollutions sur le long terme, contrairement à une analyse chimique ponctuelle.

Méthodologie

L'indicateur choisi est l'Indice de Qualité Biologique Suisse (IBCH), produit pour une sélection de cours d'eau. Il s'agit ici des valeurs pour La Vuachère (station Valmont). L'indicateur est produit sur base d'un prélèvement et inventaire de la petite faune du fond du cours d'eau selon la méthode standardisée suisse IBCH.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
0.423 (moyen)	2023	0.6	Indice de qualité biologique Suisse

Source

Direction Générale de l'Environnement du Canton de Vaud (2026)

Justification de la valeur seuil

Le Canton de Vaud considère les indices "très bons" (au-dessus ou égal à 0.8) et "bons" (entre 0.8 et 0.6 compris) comme "atteints", et tout indice inférieur comme "non-atteint".

Protection et préservation des sols

10. Part de sol perméable

Indicateur à créer

Objectif

Cet indicateur vise à mesurer la proportion du territoire communal qui permet l'infiltration naturelle de l'eau de pluie dans le sol. L'objectif est de limiter l'imperméabilisation (bétonnage, goudronnage), qui empêche les sols de remplir leurs fonctions. L'indicateur sera à terme mis à disposition par le Canton de Vaud.

Social – local

Alimentation

11. Part des personnes ayant recours à des œuvres caritatives pour se nourrir

Indicateur à créer

Objectif

Cet indicateur mesure l'incapacité à subvenir à ses besoins nutritionnels de base de manière autonome. Il révèle la part de la population précarisée "invisible" qui échappe parfois aux statistiques officielles de l'aide sociale, mais qui vit dans une privation matérielle sévère.

Accès à une eau de qualité

12. Part des dépenses mensuelles allouées à l'eau

Objectif

Garantir que le coût de l'eau potable reste abordable pour tous les ménages, afin que personne ne soit privé de cette ressource vitale pour des raisons économiques.

Méthodologie

Cet indicateur est calculé au moyen de données nationales (Enquête sur le budget des ménages pour la période 2020–2021), en faisant le ratio entre la dépense moyenne annuelle pour la fourniture d'eau et le revenu brut moyen des ménages. L'analyse disponible a permis de mettre en exergue des données pour les cantons les grands cantons, dont le canton de Vaud fait partie. Les données utilisées ici sont de ce fait d'ordre cantonal.

Échelle de l'indicateur : Suisse

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
0.076	2020-2021	3	%

Source

Office fédéral de la statistique (2024)

Justification de la valeur seuil

Les Nations Unies considèrent que l'accès à l'eau est financièrement "soutenable" tant qu'il ne dépasse pas 3 % à 5 % du revenu total du ménage (Nations Unies, n.d.)

Santé

13. Années potentielles de vie perdues

Objectif

Cet indicateur donne une mesure des décès prématurés (avant 70 ans) au niveau de la population vaudoise. Il est un bon indicateur de santé publique car il met en lumière les décès qui surviennent "trop tôt", du fait, par exemple, d'accidents, de maladies évitables ou précoces ou encore de suicides. Il permet de cibler les domaines prioritaires en matière de prévention.

Méthodologie

Cet indicateur est calculé en faisant la somme des différences entre l'âge de 70 ans et l'âge du décès, pondérée par les taux de mortalité par âge (Office cantonal de la durabilité et du climat, 2023). Il regroupe le total d'années potentielles de vie perdues pour les hommes et pour les femmes au niveau du canton de Vaud. La donnée disponible pour 100'000 habitants a été rapportée à la population d'Épalinges qui était de 9'110 habitants en 2023.

Échelle de l'indicateur : Canton de Vaud

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil idéale	Valeur seuil politique	Unité
419	2023	0	210	Année perdue annuellement à Epalinges (9'110 hab.)

Source

Statistiques Vaud (2023)

Justification de la valeur seuil

Bien que la valeur seuil idéale soit placée à 0, elle est par définition inatteignable puisqu'il y aura toujours des morts soudaines liées à des accidents ou à des maladies imprévues. Cela dit, elle permet de formaliser l'horizon vers lequel nous devons tendre, c'est-à-dire poursuivre la baisse du nombre d'années potentielles de vie perdues afin qu'il y ait "dans l'idéal" moins de décès prématurés. Car cette valeur de 0 est inatteignable, la valeur seuil politique est fixée à 210 années perdues, c'est-à-dire environ la moitié qu'actuellement.

14. Part des personnes n'évaluant pas la qualité de vie à Epalinges de « bonne » à « très bonne »

Objectif

L'indicateur vise à donner une évaluation de l'appréciation de la qualité de vie à Épalings. Bien que cette notion soit subjective et multifactorielle, elle permet de rendre compte de l'état de bien-être des individus dans un environnement.

Méthodologie

Cet indicateur est issu d'un sondage mené auprès de la population dans le cadre de l'élaboration du Plan de transition écologique et social. La question posée était "*Globalement, sur une échelle de 1 à 10, ma qualité de vie à Épalings se situe à...*" (10 correspondant à l'appréciation la plus élevée). Au total 163 personnes ont répondu à la question. On a retenu le nombre de réponses évaluant la qualité de vie en dessous de 7 à 10 (correspondant à "bonne" et "très bonne"), rapporté au nombre total de réponses.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalings

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil idéale	Valeur seuil politique	Unité
8.8	2024	0	7	% des personnes ayant participé au sondage

Source

Résultats du sondage effectué en 2024 auprès de la population dans le cadre de l'élaboration du plan de transition écologique et sociale

Justification de la valeur seuil

La valeur seuil est placée à 0% car dans l'idéal l'ensemble de la population devrait pouvoir évaluer la qualité de vie comme "bonne" ou "très bonne". Toutefois, 0% étant utopique, Le seuil politique acceptable est déterminé à 7%.

15. Part des personnes ne s'estimant pas en bonne santé

Objectif

L'indicateur met en lumière l'auto-évaluation par les individus de leur état de santé physique, mentale ou sociale. Cette mesure subjective est corrélée à des indicateurs de morbidité, de mortalité et de recours aux soins. Il offre une bonne vision de l'état de santé général d'une population (Pahud et al., 2024). L'indicateur est au niveau cantonal vaudois.

Méthodologie

L'indicateur est calculé à partir des résultats de l'enquête suisse sur la santé (ESS, 2022). Il représente la part des personnes de 15 ans et plus qui réside dans un ménage privé et qui ne s'auto-évalue pas en bonne santé (Observatoire de la santé, 2022).

Échelle de l'indicateur : Canton de Vaud

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil idéale	Valeur seuil politique	Unité
15.3	2022	0	5	% de la population vivant en ménage privé ¹

Source

Office fédéral de la statistique (OFS), Enquête suisse sur la santé (ESS) (Observatoire de la santé, 2022)

Justification de la valeur seuil

La valeur seuil est placée à 0% car dans l'idéal l'ensemble de la population devrait s'auto-évaluer comme en bonne santé. Cela sous-entendrait que chaque individu se sent bien physiquement, mentalement et socialement. Toutefois, viser un territoire sur lequel toute la population s'estime en bonne ou très bonne santé paraît illusoire. La cible politique est ainsi établie à 5%.

Education

16. Part de la population avec un niveau de formation insuffisant pour être employable

Objectif

Cet indicateur rend compte de l'accès à une formation qualifiante minimale. Il est pertinent car l'absence de diplôme du secondaire II (CFC/Maturité) est un facteur important de risque de précarité et de dépendance à l'aide sociale en Suisse (Office fédéral des assurances sociales, 2025).

Méthodologie

Le calcul se fait en considérant le pourcentage de la population résidente permanente vaudoise (de plus de 30 ans) dont le plus haut niveau de formation achevé est l'école obligatoire (secondaire I), ou aucune formation.

Échelle de l'indicateur : Canton de Vaud

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
20.1	2021-2023	0	%

Source

Office fédéral de la statistique (2023)

Justification de la valeur seuil

Le plancher social n'est respecté que si 100 % de la population dispose des ressources nécessaires pour sa dignité et son autonomie.

17. Taux de réussite aux épreuves cantonales de référence des 8P

Objectif

Cet indicateur rend compte du niveau scolaire des élèves de manière homogène à l'échelle du canton de Vaud. Les épreuves cantonales de référence sont standardisées ce qui veut dire que tous les élèves passent le même test dans les mêmes conditions dans tout le canton. C'est un outil pour évaluer et assurer la qualité de l'enseignement dans les écoles.

¹ L'Office fédéral de la statistique définit le ménage privé comme : *Personne vivant seule ou plusieurs personnes vivant dans le même logement*. (Office fédéral de la statistique, 2018)

Méthodologie

Le taux de réussite est le pourcentage d'élèves qui a obtenu la note de 4 ou plus.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
94	2026	88	%

Source

État de Vaud (2026)

Justification de la valeur seuil

La moyenne cantonale en 2026 est de 85.6%. L'État de Vaud n'indique pas de valeur idéale, un taux de 88% semble réaliste.

Logement

18. Part des ménages déclarant au moins une nuisance majeure dans leur logement

Indicateur à créer

Objectif

Cet indicateur offrirait une vision de la part des ménages qui habitent dans un logement avec au moins une nuisance majeure (bruit, insalubrité, manque de lumière, suroccupation, insécurité, mauvaise isolation thermique, accessibilité, etc.). Les logements doivent pouvoir répondre aux besoins de bases en matière de santé et de sécurité.

19. Taux d'effort résidentiel des seniors vivant seul-e-s

Objectif

Cet indicateur rend compte de l'accessibilité financière du logement pour les aîné-e-s vivant seul-e-es, qui est le groupe est le plus exposé à la précarité.

Méthodologie

La valeur correspond au rapport entre la charge résidentielle (loyer net + charges de chauffage et d'eau chaude + frais accessoires personnels) et le revenu net du ménage (revenu après déduction des cotisations sociales, mais avant impôts) pour les personnes de 65 ans et plus vivant dans le Canton de Vaud.

Échelle de l'indicateur : Canton de Vaud

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
36.9	2014	30	% du budget du ménage

Source

Canton de Vaud (2014)

Justification de la valeur seuil

Ce seuil de 30 % marque la limite de l'effort jugé « acceptable » notamment par le Canton de Vaud (2014). Il correspond également à la norme de prudence des régies immobilières (qui refusent généralement les dossiers au-delà d'un tiers du revenu) et aux barèmes des aides au logement. Dépasser ce seuil signifie que le logement devient une charge critique.

Accès à l'énergie

20. Part du revenu alloué à l'énergie dans les ménages du quintile de revenu le plus bas

Objectif

Cet indicateur rend compte de l'accessibilité aux services énergétiques de base pour les populations les plus précaires. Il révèle la vulnérabilité des ménages à bas revenus face aux coûts de l'énergie.

Méthodologie

Le calcul est effectué au moyen de données nationales. La valeur correspond à la somme des dépenses pour l'électricité et les combustibles divisée par le revenu brut, calculée spécifiquement pour le premier quintile de revenus (les 20 % des ménages ayant les revenus les plus bas).

Échelle de l'indicateur : Suisse

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
8.6	2020-2021	10	%

Source

Office fédéral de l'énergie (2024)

Justification de la valeur seuil

Ce seuil de 10 % est la norme internationale adoptée pour définir la précarité énergétique. À ce niveau, la charge est jugée critique car elle menace directement l'équilibre budgétaire et le bien-être (santé/confort) du ménage Office fédéral de l'énergie (2024).

21. Part de ménages locataires vivant dans des bâtiments de classes énergétiques F et G

Indicateur à créer

Objectif

Cet indicateur décrirait l'exposition réelle de la population à la précarité énergétique. Il constitue un indicateur plus précis et local que la simple part du revenu : alors que les factures dépendent des prix volatils du marché, la classe énergétique (F ou G) désigne une vulnérabilité structurelle et permanente pour les palinzaides.

Cohésion sociale

22. Part de la population avec un faible ou moyen sentiment d'attachement à la commune

Objectif

Le sentiment d'attachement à la commune est un indicateur permettant d'évaluer l'ancrage territorial de la population. Il représente à la fois l'appréciation du cadre de vie (aménagement, sécurité, services de proximité) et le sentiment d'appartenance à travers les dimensions sociales à l'échelle locale : intégration dans le tissu social, développement de réseaux relationnels (familiaux, amicaux, de voisinage), qualité des relations entre individus, etc.

Méthodologie

Cet indicateur est issu d'un sondage mené auprès de la population dans le cadre de l'élaboration du Plan de transition écologique et social. La question posée était « À quel point vous sentez-vous attaché-e à la Commune d'Épalinges ? », le choix de réponse se faisait sur une échelle de 1 à 10, représentant respectivement « pas attaché-e » à « très attaché-e ». 119 personnes ont répondu à la question. On a retenu le nombre de réponses correspondant à une évaluation de 6 ou moins, rapporté au nombre de réponses pour cette question.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil idéale	Valeur seuil politique	Unité
12.7	2024	0	7	%

Source

Résultats du sondage effectué en 2024 auprès de la population dans le cadre de l'élaboration du plan de transition écologique et sociale

Justification de la valeur seuil

La valeur seuil idéale a été établie à 0 car la Constitution fédérale qui vise l'établissement d'une cohésion interne. Toutefois, il est ici considéré qu'un taux de 7% peut garantir cette cohésion interne, même si elle n'est pas parfaite.

23. Part de la population estimant bénéficier d'un soutien social faible

Objectif

Cet indicateur évalue l'isolement social et la fragilité des mécanismes d'entraide de proximité. Un soutien social adéquat constitue un déterminant majeur de la santé générale. Cet indicateur permet d'identifier les segments de la population dépourvus de ressources relationnelles en cas de difficultés personnelles ou de nécessité d'aide immédiate dans le voisinage.

Méthodologie

Score au niveau vaudois, composite basé sur trois critères : le nombre de proches de confiance, l'intérêt porté par l'entourage et la facilité d'obtenir de l'aide des voisins.

Échelle de l'indicateur : Canton de Vaud

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil idéale	Valeur seuil politique	Unité
10.2	2022	0	5	%

Source

Observatoire de la santé (2022)

Justification de la valeur seuil

L'intégrité du socle social repose sur l'inclusion de chaque individu. Toute prévalence supérieure à 0% traduit une carence dans la cohésion sociale. Néanmoins, ce chiffre paraît utopique et la valeur politique réaliste est établie à 5%.

Mobilité

24. Part de la population ne vivant pas dans une zone de qualité de desserte A ou B

Objectif

Cet indicateur évalue l'accès à une mobilité efficace et décarbonée. Une desserte de qualité garantit le droit au déplacement pour tous (plancher social) tout en offrant une alternative compétitive à la voiture individuelle, indispensable pour respecter les limites planétaires (plafond environnemental).

Méthodologie

La valeur correspond au nombre d'habitant-e-s à Epalinges ne résidant pas dans une zone de qualité de transports publics de classe A ou B, rapporté à la population totale de la commune.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil idéale	Valeur seuil politique	Unité
23.9	2025	0	10	%

Source

Atlas Mobilité du Canton de Vaud (2025)

Justification de la valeur seuil

La valeur seuil idéale est établie à 0 car pour assurer la justice sociale au niveau de la mobilité, personne ne devrait être pénalisé par son lieu de résidence. Le seuil politique est fixé à 10% car des personnes peuvent vouloir habiter de manière isolée et car il est possible de compléter l'offre en transports publics par des déplacements à vélos ou à pied.

Sécurité socio-économique

25. Part de la population touchant des subsides à l'assurance maladie

Objectif

Cet indicateur évalue la proportion de la population dont le revenu est insuffisant pour couvrir les primes d'assurance-maladie obligatoires sans aide étatique. Cet indicateur est un marqueur de la précarité économique et de la pression exercée par les coûts fixes de santé sur le budget des ménages.

Méthodologie

La valeur correspond au rapport entre le nombre de bénéficiaires de subsides (totaux ou partiels) et la population vaudoise totale.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil idéale	Valeur seuil politique	Unité
25.1	2025	0	12.5	%

Source

Statistique Vaud (2025)

Justification de la valeur seuil

Dans le contexte suisse, où l'assurance-maladie repose sur un système de primes par tête indépendantes du revenu, les subsides font office de correcteur social. Le seuil cible de 0 % est toutefois maintenu comme horizon idéal : il symbolise une économie où les revenus sont suffisants pour couvrir les besoins vitaux sans dépendre de transferts étatiques. Bien que cela est souhaitable, cela semble illusoire. Les subsides existent aussi pour aider des personnes dont la situation financière a pu changer pour de multiples raisons en-dehors du revenu, qui peuvent être imprévisibles et en lien avec la vie privée. Le seuil politique acceptable se situe à 12.5%.

26. Taux d'aide sociale

Objectif

Cet indicateur a pour objectif de donner une vision de la part de la population palinzarde qui se trouve dans une situation de précarité économique et sociale nécessitant un soutien de l'aide sociale.

Méthodologie

La donnée est issue des statistiques cantonales directement récoltée par la section de monitoring et d'analyse statistique du canton de Vaud, à la Direction générale de la cohésion sociale.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
1.91	2024	0	%

Source

Département de la santé et de l'action sociale, Direction générale de la cohésion sociale, Unité de politique sociale et formation, Section de monitoring et analyse statistique (2024)

Justification de la valeur seuil

La valeur seuil est placée à 0 conformément aux principes de l'approche Donut qui visent à ce que personne ne soit en situation de précarité. L'objectif n'est pas de réduire l'accès à l'aide sociale mais de favoriser les conditions socio-économiques permettant à toute la population de disposer des ressources nécessaires à couvrir ses besoins fondamentaux sans recourir à l'aide sociale.

Égalité et équité sociale

27. Écart de taux de chômage entre les personnes issues de la migration et non issues de la migration

Objectif

Cet indicateur mesure l'égalité des chances face à l'emploi. Le parcours migratoire ne devrait pas constituer un obstacle à l'insertion professionnelle. Un écart marqué révèle des inégalités systémiques : difficultés de reconnaissance des diplômes étrangers, réseaux professionnels moins accessibles, ou discriminations (conscientes ou inconscientes) à l'embauche, entre autres.

Méthodologie

La valeur est calculée en faisant la différence entre le taux de chômage au sens du BIT des personnes non-issues de la migration et le taux de chômage au sens du BIT des personnes issues de la migration. Le chômage au sens du BIT (norme internationale) comptabilise toute personne sans emploi qui cherche activement du travail et est disponible, offrant une mesure de la précarité plus large que les seuls inscrit-e-s à l'ORP. La population « issue de la migration » (définition OFS) regroupe les personnes étrangères, naturalisées, ainsi que les Suisses dont les deux parents sont né-e-s à l'étranger.

Échelle de l'indicateur : Suisse

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
4	2024	0	%

Source

Office fédéral de la statistique (2024a)

Justification de la valeur seuil

Le seuil de justice sociale correspond à une équité entre toutes et tous. Un écart de 0% signifie que la probabilité d'être au chômage est statistiquement la même pour une personne, qu'elle ait un passé migratoire ou non.

28. Disparités salariales selon le genre

Objectif

Cet indicateur mesure l'égalité de traitement économique entre les femmes et les hommes. L'équité salariale est un pilier de l'autonomie financière et de la reconnaissance sociale. L'indicateur reflète non seulement les éventuelles discriminations directes, mais aussi les barrières structurelles (accès aux postes à responsabilités, impact des interruptions de carrière liées à la famille) qui freinent l'égalité réelle.

Méthodologie

La valeur représente l'écart en pourcentage entre le salaire médian des hommes et celui des femmes dans le secteur privé, sur des salaires extrapolés en équivalent plein temps.

Échelle de l'indicateur : Canton de Vaud

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
5.4	2022	0	%

Source

Office cantonal de la durabilité et du climat (2022)

Justification de la valeur seuil

Toute valeur supérieure à 0 % indiquerait que le genre reste un facteur d'influence sur le niveau de vie et la valorisation du travail. L'égalité salariale est en outre inscrite dans la Constitution Suisse.

29. Part de la population déclarant avoir été victime de discrimination au cours des cinq dernières années

Objectif

L'indicateur met en lumière le phénomène de discrimination en Suisse du point de vue des victimes. Par discrimination il est entendu les actes ou pratiques qui désavantagent, humilient, menacent ou mettent en danger de manière injustifiée l'intégrité d'une personne sur la base de caractéristiques liées, par exemple, à la physionomie, l'ethnicité, l'appartenance religieuse ou le genre (OFS, 2025a).

Méthodologie

L'indicateur est issu des résultats du questionnaire de l'enquête "Vivre ensemble en Suisse". Il s'agit d'une auto-évaluation des sondées. Il ne représente pas les cas recensés dans les différents centres de conseil ou de signalement en Suisse.

Échelle de l'indicateur : Suisse

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil	Unité
26.5	2024	0	%

Source

OFS – Enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS) (État des données : 11.03.2025)

Justification de la valeur seuil

La valeur seuil est placée à 0 conformément à l'article 8 alinéa 2 de la Constitution Suisse qui stipule que nul ne doit subir de discrimination du fait de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques, ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.

Expression politique et pouvoir d'agir

30. Part de la population vaudoise avec un sentiment faible ou moyen de maîtriser sa vie

Objectif

Le sentiment de maîtriser sa vie permet de définir le niveau d'assurance qu'une personne a de pouvoir influencer son existence et les événements qui surviennent dans sa vie (Rotter, 1996).

Un sentiment élevé de maîtriser sa vie s'accompagne d'une bonne appréciation de sa propre autonomie, un bien-être global plus grand et des symptômes dépressifs moindres. Les personnes pour qui ce sentiment est faible estiment que le cours de leur vie est essentiellement défini par des facteurs externes (Lachman et al., 2011).

Méthodologie

L'indicateur est calculé à partir des résultats de l'enquête suisse sur la santé (ESS, 2022).

Échelle de l'indicateur : Canton de Vaud

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil idéale	Valeur seuil politique	Unité
72.7	2022	0	10	%

Source

Office fédéral de la statistique (OFS), Enquête suisse sur la santé (ESS) (Observatoire de la santé, 2022).

Justification de la valeur seuil

La valeur seuil est établie à 0, car on considère que la part de la population avec un sentiment faible ou moyen de maîtriser sa vie doit être la plus basse possible. Cela signifierait que la confiance dans le déroulement de sa vie et de événements qui la compose est haute et qu'elle est faiblement influencée par des éléments externes (par exemples des incertitudes économiques, politiques ou climatiques). Toutefois, il est impossible de maîtriser complètement sa vie, de multiples événements extérieurs pouvant l'influencer que ce soit dans le vie privée ou professionnelle. Les aléas font partie intégrante de la vie c'est pourquoi la valeur politique plus réaliste est fixée à 10%.

31. Taux d'abstention aux votations et élections

Objectif

Cet indicateur mesure le degré d'implication citoyenne et l'exercice effectif du pouvoir d'expression politique dans la commune d'Épalinges. Un taux de participation élevé reflète une population active dans la vie démocratique et qui utilise son droit de vote pour faire entendre sa voix sur les décisions qui la concernent. À l'inverse, un taux d'abstention élevé représente un désintérêt de la population à ces égards.

Il convient de noter que cet indicateur ne représente pas l'ensemble de la population, mais uniquement les parties avec le droit de vote au niveau communal. Cela exclu par conséquent, les personnes étrangères résidant depuis moins de 10 ans en Suisse ou moins de 3 ans dans le canton de Vaud, les mineurs ainsi que les personnes sous curatelle.

Méthodologie

L'indicateur est extrapolé selon la donnée communale de la participation aux votations et élections.

Échelle de l'indicateur : Commune d'Épalinges

Valeur actuelle	Année de référence	Valeur seuil idéale	Valeur seuil politique	Unité
52.53	2025	0	20	%

Source

Commune d'Épalinges

Justification de la valeur seuil

Il n'existe pas de valeur seuil, ni d'objectifs établis au niveau supérieur. Cela dit, nous partons du principe que dans un "idéal" l'ensemble de la population ayant le droit de vote l'utilise, c'est pourquoi la valeur idéale est fixée à 0%. Cela étant dit, ce pourcentage est tout à fait irréaliste, le plus bas taux d'abstention en Suisse ayant atteint 21.3%. Toutefois, afin de viser un chiffre ambitieux, la valeur seuil politique est établie à 20%.

Paix et justice

32. Part de la population touchant des subsides à l'assurance maladie

Indicateur à créer

Objectif

Cet indicateur évalue la proportion de la population dont le revenu est insuffisant pour couvrir les primes d'assurance-maladie obligatoires sans aide étatique. Cet indicateur est un marqueur de la précarité économique et de la pression exercée par les coûts fixes de santé sur le budget des ménages.

33. Nombre de délits enregistrés par 1000 habitants (vols par effraction, vols, ...)

Indicateur à créer

Objectif

Cet indicateur représente la sûreté du cadre de vie. Son objectif est de mesurer de manière factuelle les atteintes aux biens et aux personnes. En plus de porter directement atteinte aux individus, la criminalité témoigne également de tensions socio-économiques sous-jacentes (précarité, exclusion).

Bibliographie

- Canton de Vaud.** (2014). Logement vaudois: taux d'effort des ménages. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privee/logement/fichiers_pdf/taux-effort_brochure_20140616.pdf
- Canton de Vaud.** (2024). Commune d'Epalinges (GEDREL) – Statistiques des déchets collectés par les communes. Vaud-Stat-Dechets.ch. <https://www.vaud-stat-dechets.ch/statistics/commune/7cf348dd-8d17-e711-bf57-bc838511ab2a>
- Centre de compétences en durabilité, Université de Lausanne.** (2022). Le Donut du Grand Genève, méthode et résultats . <https://www.unil.ch/files/live/sites/unil/files/02-universite/0204-organisation/020404-unites-et-services/CCD/publications/le-donut-du-grand-geneve>
- Commune d'Epalinges.** (2022). Programme de politique énergétique de la commune d'Epalinges 2022–2025. <https://www.epalinges.ch/wp-content/uploads/2024/11/Programme-politique-energetique-Epalinges-2022-V4.pdf>
- Direction générale de l'environnement (DGE).** (2024). Exposition des capteurs passifs de NO2. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/air/fichiers_pdf/Statistiques_annuelles/2024Capteurs_passifs_NO2_Agglom%C3%A9ration-Canton_web.pdf
- Direction générale de l'environnement – DIREN.** (2025). Profil climatique vaudois. Stat-Climat-Vd.ch. <https://stat-climat-vd.ch/profil-climat/>
- Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud.** (2026). Veille qualitative des eaux du Canton de Vaud. Vhv-Qualite.ch. https://www.vhv-qualite.ch/xt_vh_718536/station_list.php?measurement_set_id=3296&cfg=23
- État de Vaud.** (2024). Revenus et dépenses des ménages | État de Vaud. [www.vd.ch. https://www.vd.ch/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/20-situation-economique-et-sociale/revenus-et-depenses-des-menages](https://www.vd.ch/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/20-situation-economique-et-sociale/revenus-et-depenses-des-menages)
- Global Footprint Network.** (2025). Country Trends – Switzerland. [Footprintnetwork.org. https://data.footprintnetwork.org/#/countryTrends?cn=211&type=BCpc](https://data.footprintnetwork.org/#/countryTrends?cn=211&type=BCpc)
- IPCC.** (2023). Synthesis report of the IPCC Sixth Assessment Report (AR6) Summary for Policymakers. In IPCC. Intergovernmental Panel on Climate Change. https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf
- Lachman, M. E., Neupert, S. D., & Agrigoroaei, S.** (2011). The relevance of control beliefs for health and aging. (In K. W. Schaie, S.L. Willis (Eds) Handbook for the Psychology of Aging, pp. 175–190). San Diego : Academic Press.
- Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI).** (2022, September 30). <https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2022/2403/fr>
- Nations Unies.** (n.d.). Eau. United Nations. Retrieved January 7, 2026, from <https://www.un.org/fr/global-issues/water>
- O'Neill, D. W., Fanning, A. L., Lamb, W. F., & Steinberger, J. K.** (2018). A Good Life for All within Planetary Boundaries. Nature Sustainability, 1(2), 88–95. <https://doi.org/10.1038/s41893-018-0021-4>
- Observatoire de la santé.** (2022). État de santé (âge: 15+) | MonAM | OFSP. Admin.ch. <https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicator/monam/etat-de-sante-age-15>
- Office cantonal de la durabilité et du climat.** (n.d.). 2.1. Années potentielles de vie perdues | État de Vaud. Retrieved January 21, 2026, from <https://www.vd.ch/environnement/durabilite-et->

climat/indicateurs-de-durabilite-du-canton-de-vaud/indicateurs-pour-le-canton-de-vaud/2-sante/21-indicateur

Office cantonal de la durabilité et du climat. (2022). Disparités salariales selon le genre. Www.vd.ch. <https://www.vd.ch/environnement/durabilite-et-climat/indicateurs-de-durabilite-du-canton-de-vaud/indicateurs-pour-le-canton-de-vaud/12-travail/126-indicateur>

Office fédéral de la statistique. (2018, August 21). Definition : Ménage privé. Office Fédéral de La Statistique. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/rm/home/statisticas/catalogs-bancas-datas.assetdetail.5932735.html>

Office fédéral de la statistique. (2023). Population selon le niveau de formation (Vaud). <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/15-education-et-sciences/niveau-de-formation#c2071008>

Office fédéral de la statistique. (2024a). Taux de chômage au sens du BIT. Admin.ch. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/indicateurs-integration/marche-travail/taux-chomage.html>

Office fédéral de la statistique. (2024b, November 12). Dépenses détaillées des ménages selon le canton (seulement les cantons les plus peuplés) – 2006–2008, 2009–2011, 2012–2014, 2015–2017, 2018–2019, 2020–2021 | Données – Tableau. Office Fédéral de La Statistique. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/revenus-consommation-et-fortune/budget-des-menages/depenses-des-menages.assetdetail.32667059.html>

Office fédéral de la statistique. (2025a). Discrimination. Admin.ch. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/vivre-ensemble-suisse/experience-discrimination.html>

Office fédéral de la statistique. (2025b). Revenus et dépenses des ménages. Admin.ch. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/revenus-consommation-et-fortune/budget-des-menages.html>

Office fédéral de l'énergie. (2024). Energy Burdens Unveiled . <https://www.aramis.admin.ch/Default?DocumentID=73317&Load=true>

Office fédéral de l'environnement. (2023a). Empreinte matérielle par habitant – IDK-DB. Admin.ch. <https://www.indikatoren.admin.ch/public/v2/detail?ind=GW001&lng=fr>

Office fédéral de l'environnement. (2023b, May 22). Espèces et milieux menacés en Suisse. <https://www.bafu.admin.ch/fr/publication?id=5VB7w-aa1jLv>

Office fédéral de l'environnement. (2025). Nitrates dans les eaux souterraines. Admin.ch. <https://www.>